

Carmen Alberdi Urquizu  
Universidad de Granada, Espagne



**Résumé :** *L'analyse interactionnelle a contribué à redonner à la politesse une place de choix dans la pratique communicative. Un bref parcours à travers les théories de la politesse linguistique devra nous permettre de bien cerner ce concept, trop souvent réduit à un simple éventail de formules rituelles, avant d'envisager la place que lui accorde le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.*

**Mots-clés :** *Interaction, politesse, impolitesse, compétence sociolinguistique.*

**Cortesía, « savoir-vivre »:** *modernidad de un concepto muy clásico*

**Resumen :** *El análisis de la interacción ha contribuido a devolverle a la cortesía un lugar eminente en la práctica comunicativa. Un breve recorrido a través de las teorías de la cortesía verbal deberá permitirnos delimitar adecuadamente este concepto, reducido con excesiva frecuencia a un simple abanico de fórmulas rituales, antes de considerar el lugar que ocupa en el Marco Europeo Común de Referencia para las lenguas.*

**Palabras clave:** *Interacción, cortesía, descortesía, competencia sociolingüística.*

**Politeness, “savoir-vivre” :** *modernity of a very traditional concept*

**Abstract :** *The interactional analysis has contributed to returning politeness to its rightful place in communicative practice. A short course regarding the theories of linguistic politeness will allow us to suitably define this concept, too often reduced to a simple range of ritual formulas, before considering the place that it occupies within the Common European Framework of Reference for languages.*

**Keywords:** *Interaction, politeness, impoliteness, sociolinguistic competence.*

**L'analyse des interactions : des enjeux discursifs renouvelés**

La définition traditionnelle de la communication comme transmission d'un message contextualisé qu'un émetteur envoie à un récepteur, moyennant le choix d'un canal et l'adoption d'un code partagé, a longtemps consacré une

vision instrumentalisée de la communication comme étant essentiellement vouée à l'échange d'informations. Soucieux de garantir l'efficacité maximale dans cette transmission, le locuteur-émetteur serait tenu de respecter deux grands ordres de principes : le principe de coopération (Grice, 1975), avec ses quatre maximes, dont trois —quantité, qualité et relation— concernant le contenu, et une dernière portant sur l'intelligibilité formelle du discours —maxime de modalité— ; et le principe de pertinence (Sperber, Wilson, 1989), qui présuppose que la formulation choisie par le locuteur est celle qui comporte le plus d'information tout en exigeant de son allocutaire le moindre coût cognitif dans le traitement de la charge informationnelle.

Cet objectif purement informationnel a été progressivement nuancé grâce à l'heureuse confluence de diverses recherches<sup>1</sup> menées en étroite collaboration interdisciplinaire entre la linguistique, la psychologie, l'anthropologie, l'ethnographie et la sociologie, qui ont permis de dépasser cette vision quasiment unidirectionnelle de la communication, pour la rapprocher d'une vraie interlocution, une action mutuelle et réciproque, un modèle de communication qui « *n'est pas fondé sur l'image du télégraphe ou du ping-pong —un émetteur envoie un message à un récepteur qui devient à son tour un émetteur, etc.— mais sur la métaphore de l'orchestre. La communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non : par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence... En sa qualité de membre d'une certaine culture, il fait partie de la communication, comme le musicien fait partie de l'orchestre. Mais dans ce vaste orchestre culturel, il n'y a ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre* » (Winkin, 1981 : 7-8).

L'analyse du « discours-en-interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2005), mettant l'accent sur la polygestion et l'interactivité d'un tissu textuel progressivement co-construit à deux ou à plusieurs, permettait ainsi d'expliquer, entre autres, la faible prédictibilité de la planification discursive conversationnelle : co-géré et toujours soumis à la réaction potentielle de l'allocutaire, le discours se situe dans un va-et-vient où le sens est toujours en devenir, nourri du « déjà-dit », mais aussi de chaque variation dans les données situationnelles et des négociations constantes entamées par les interactants afin de réajuster en permanence leurs propos aux paramètres de la situation. En même temps, l'étude des comportements interactionnels révélait l'importance d'un nouvel enjeu communicatif : la conversation quotidienne, avec son apparente gratuité et ses écarts par rapport au fonctionnement du principe de coopération —donc à l'encontre de l'efficacité informationnelle— obligeait à repenser la fonctionnalité discursive. « *La fonction référentielle de la conversation est manifestement subordonnée au souci phatique et expressif, avec son cortège de jeux coopératifs, compétitifs et mixtes. La dimension ludique, avec son inventivité, sa spontanéité individuelle, ses fréquentes plaisanteries, relèvent d'un art de converser. Elle nous assujettit au principe de plaisir dans l'exercice même de la parole, plutôt qu'au principe de réalité. C'est la compagnie qu'on y cherche, pas des informations* » (Jacques, 1988 : 58).

Le pur plaisir d'un échange dépourvu *a priori* de finalité, le partage de la parole comme expérience ludique et relationnelle, tel était le nouvel enjeu pragmatique caractéristique de l'interaction conversationnelle : « *même lorsqu'ils sont incontestablement chargés de contenu informationnel, les énoncés possèdent toujours en sus une valeur relationnelle : quête d'un consensus, désir d'avoir raison (ou raison de l'autre), souci de ménager la face d'autrui ou de la lui faire perdre..., valeur qui agit insidieusement mais efficacement dans le dialogue, même si elle est souvent plus dissimulée, car moins « officielle » que le contenu informationnel* » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 13).

En effet, nous ne saurions ignorer que la communication, comme toute autre pratique sociale, se produit entre des êtres munis d'affects et de désirs d'épanouissement personnel et interpersonnel : aspects qui ne sont plus régis par le seul principe de coopération, mais font par contre intervenir le second grand principe conversationnel, celui de la politesse.

### La politesse linguistique

L'idée que nos échanges interpersonnels sont gouvernés par des lois n'est certainement pas nouvelle : dite étiquette, savoir-vivre, civilité, tact... la politesse a fait l'objet, tout au long des siècles, de manuels et de traités<sup>2</sup> analysant jusque dans le détail la tenue à observer dans les rapports sociaux, les rituels de la vie en société, la bonne disposition des invités à table, les normes de la communication épistolaire, et, notamment, l'art de la conversation. Tout comme ces traités, et loin d'une vision limitée à un simple répertoire de formules maniérées, les théories contemporaines portant sur la politesse linguistique l'envisagent sur le plan de la rhétorique interpersonnelle, en rapport avec les choix langagiers et comportementaux opérés par les interactants et qui concernent, non seulement la formulation discursive, mais aussi la gestion des données kinésiques et proxémiques. La politesse concerne, en somme, « tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 50).

À la base des principaux modèles de politesse linguistique, nous retrouvons la notion goffmanienne de « face », qui recouvre l'ensemble d'images valorisantes et socialement acceptées de soi-même que chaque interactant cherche à faire reconnaître par ses partenaires (Goffman, 1967 :5). Lors d'une interaction sociale quelconque, cette représentation individuelle est confrontée à celle des autres, de telle sorte que l'image que chacun se fait de soi se trouve soumise au jugement porté par son interlocuteur. Autrement dit, l'espace de l'interaction devient potentiellement dangereux pour les faces en présence, d'où une tendance spontanée à en assurer la sauvegarde. La coopération instaurée au cours de l'interaction serait depuis lors essentiellement guidée par un désir mutuel de préservation des faces respectives – ce que Goffman nomme « face-work », traduit en français comme « figuration » –, voué à écarter toute menace – symbolique ou réelle – contre les faces. Les stratégies de figuration recouvrent deux types de manifestations, abstentionnistes et réparatrices, et elles peuvent présenter une orientation auto-centrée (de défense de soi-

même) ou allo-centrée (de protection de l'autre). Le sujet doit dans chaque cas calculer les suites de ses actes et choisir en conséquence, tout en essayant de maintenir un certain équilibre entre ses propres intérêts et ceux de son partenaire.

Le modèle universel de politesse développé par Brown et Levinson (1987) reprend et développe cette notion de face, divisée en deux : la face négative, reliée au domaine du privé, aux sentiments d'indépendance et de liberté d'action ; et la face positive, recouvrant le besoin narcissique d'être socialement reconnu et valorisé. Ces deux faces sont susceptibles d'être menacées lors de l'interaction par les actes de langage que chacun accomplit à l'égard de soi-même ou de l'autre. Ces actes menaçants, dits FTAs (*Face Threatening Acts*) sont classés, selon la face menacée, en quatre catégories : FTAs contre la face positive du locuteur (ex. : autocritique), FTAs contre la face négative du locuteur (ex. : une promesse qu'il fait à ses dépens), FTAs contre la face positive de l'allocutaire (ex. : une critique) et FTAs contre la face négative de l'allocutaire (une question indiscreète, un ordre, etc.).

De cette vulnérabilité des faces découle un besoin constant de coopération, de ménagement, de mise en place de stratégies visant à adoucir l'impact d'un FTA : tel est le rôle des stratégies de politesse, conçues comme autant de moyens de préserver les faces, autrement dit, comme autant de manifestations du « face-work » goffmanien dans son orientation allo-centrée. Le locuteur ayant à accomplir un acte menaçant la face de son allocutaire aura ainsi le choix entre : (a) l'accomplissement direct, si l'urgence des circonstances ou l'efficacité l'emportent sur le besoin de préserver les faces, si la menace est peu importante, ou encore si le locuteur est hiérarchiquement supérieur à l'allocutaire ; (b) l'accomplissement du FTA atténué par une action réparatrice visant à redresser soit la face positive –politesses positive–, soit la face négative –politesses négative– ; (c) l'accomplissement indirect du FTA et (d) l'évitement du FTA. Les stratégies de politesse sont ainsi numérotées par ordre croissant de politesse en réponse au risque croissant de perte de la face ; la stratégie la plus polie, hormis l'abstention, étant l'accomplissement indirect.

Dans la révision que Kerbrat-Orecchioni (1992) fait du modèle brown-levinsonien, elle remarque surtout le caractère négatif de cette conception, qui ne considère que les seuls actes menaçants pour les faces, alors que « sont aussi produits dans l'interaction des anti-FTAs, qui ont sur les faces une action franchement positive » (*ibid.* : 176). Elle propose d'ajouter, comme complément des FTAs, la notion de FFA (*Face Flattering Act*), ou « acte valorisant pour la face ». La distinction entre ces deux types d'actes permet de diviser la politesse en : (a) politesse négative : de nature abstentionniste ou réparatrice ; elle consiste à éviter de produire un FTA ou à en atténuer la réalisation à l'aide de divers « adoucisseurs » verbaux –formulation indirecte des actes de langage, imparfait de politesse, minimisateurs (je voulais *juste*...), litote, euphémisme, etc.– ou non verbaux –sourire, clin d'œil, inclinaison latérale de la tête, etc. (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 54-58) ; (b) politesse positive : de nature productionniste, elle implique tout acte ayant pour le destinataire un caractère essentiellement bénéfique –compliment, cadeau, invitation, formule votive ou de bienvenue,

etc. Contrairement aux actes menaçants, qui doivent être adoucis, les actes favorisant l'interlocuteur tendent à être hyperbolisés et renforcés.

La politesse cherche prioritairement à maintenir ou à renforcer les faces de l'interlocuteur, mais elle n'exclut pas la protection des faces du locuteur lui-même. Or, dans ce cas, elle est socialement limitée à la politesse négative (éviter de trop exposer ses faces, de s'autodégrader), la valorisation de ses propres faces étant perçue comme un acte d'impolitesse, incompatible avec les normes de civilité.

### De l'universalité de la politesse

Le modèle brown-levinsonien de la politesse se voulait universel dans un double sens : universalité des stratégies de politesse et universalité de leur rapport aux actes indirects, ce qui a soulevé les plus vives controverses. Des études comparatives portant sur des langues autres que l'anglais ont mis en évidence des différences notables dans les sociétés envisagées<sup>3</sup>. À vouloir suivre à la lettre les conclusions de Brown et Levinson, nous serions obligés de conclure que certaines cultures sont comparativement moins polies que d'autres, d'où la réaction de divers auteurs qui qualifient cette théorie d'approche « ethnocentrique », « occidentalocentrique », voire « anglocentrique ». En fait ces études soulignent un trait essentiel de la politesse en tant que comportement social : son caractère éminemment culturel, qui fait qu'elle est différemment comprise selon l'ensemble socioculturel envisagé. Qu'en est-il dès lors de l'universalité ?

Escandell-Vidal (1996) essaie de rapprocher ces deux extrêmes en intégrant les considérations concernant la politesse dans la perspective plus large des *connaissances spécifiques*. Ces connaissances, qui nous permettent d'agir et de réagir dans des situations particulières, forment des ensembles structurés, désignés, selon les auteurs, sous des noms tels que *script*, *scénario*, *frame*, ou schéma. Pour chaque situation concrète, un scénario se trouve automatiquement activé, qui nous permet d'anticiper des interprétations et d'adapter en même temps notre comportement discursif. Les connaissances spécifiques comprennent des sous-ensembles d'hypothèses culturellement déterminées, parmi lesquelles les jugements portant sur la politesse. Tout comme les connaissances factuelles, les connaissances culturellement déterminées sont automatiquement mises à profit par les sujets lors de l'interaction. Or une différence essentielle est à noter entre ces deux sous-ensembles : alors que les connaissances factuelles restent toujours sujettes à révision, une hypothèse nouvelle pouvant invalider ou modifier une hypothèse précédente, les connaissances culturellement déterminées demeurent invariables ; les différences sont ici perçues comme déviations par rapport à ce que le sujet tient pour acquis. Dans cette approche cognitive du phénomène de la politesse, l'universalité est ramenée aux opérations de structuration de l'expérience humaine en représentations mentales, mais puisque chaque société accorde une valeur particulière aux normes et principes qu'elle observe dans les comportements sociaux, des différences apparaissent au niveau de ce que chaque individu a intériorisé comme étant poli ou impoli dans le cadre de sa propre culture et de son expérience.

Cette vue rejoint en quelque sorte la proposition de Meier (1995a,b), qui définit la politesse en termes de « propriété ». Dans la mesure où toutes les sociétés possèdent des normes par rapport auxquelles un comportement est jugé approprié ou inapproprié, la politesse peut être considérée universelle à ce niveau d'abstraction, ses manifestations normatives étant quant à elles particulières.

Enfin, la même conclusion se dégage des travaux de Fraser (1990) qui envisage la politesse dans le cadre de sa théorie du Contrat Conversationnel (CC). Chacun des participants engagés dans un échange communicatif reconnaît et assume un ensemble de droits et de devoirs. Certains de ces droits et devoirs ne sont jamais négociables, puisqu'ils constituent des conditions nécessaires à l'interaction : le devoir de s'exprimer dans une langue commune aux interlocuteurs ou de parler assez fort pour se faire entendre, les contraintes imposées par certains sites institutionnels, etc. D'autres, par contre, font l'objet de négociations dont l'issue peut modifier les données de départ. Dans ce cadre, être poli revient tout simplement à respecter les conditions du Contrat Conversationnel en vigueur pour un échange donné.

L'universalité prônée par Brown et Levinson se trouverait donc réduite à une universalité de principe : la politesse se placerait au même niveau d'abstraction que les autres principes régissant les comportements sociaux (liberté, justice, égalité...), susceptibles, certes, de recevoir une définition générale, mais dont les manifestations doivent être envisagées par rapport à chaque situation particulière. Autrement dit, la politesse n'est analysable qu'en termes de politesse relative, d'où il s'ensuit que nul acte ne saurait être considéré *intrinsèquement* poli ou impoli.

En effet, les actes de langage que Brown et Levinson classent sous la catégorie de FTAs —actes intrinsèquement menaçants pour la face— sont, eux aussi, loin de faire l'unanimité des chercheurs. Les études dans ce domaine font apparaître des divergences qui soulignent d'emblée l'ambivalence de certains actes. Considérons par exemple l'offre, classée par Brown et Levinson parmi les actes menaçant la face négative de l'allocutaire, puisque l'acceptation instaure pour lui une espèce de dette dont il devra s'acquitter. Or l'offre peut également être envisagée comme un acte valorisant la face positive de l'allocutaire —nous offrons un bien ou un service à quelqu'un que nous apprécions—, ou encore comme un acte menaçant soit la face négative du locuteur —si l'offre est acceptée, son accomplissement exigera de lui un investissement de son temps et de ses biens—, soit sa face positive —si l'offre n'est pas acceptée, le locuteur peut sentir que ses capacités ne sont pas suffisamment valorisées. Inversement, une déclaration d'amour, censée flatter la face positive de l'allocutaire, peut menacer en même temps sa face négative si elle est perçue comme une imposition non désirée, ou menacer la face positive du locuteur, qui risque de se voir refusé.

S'il est vrai que certains actes de langage sont intuitivement perçus comme étant en eux-mêmes polis ou impolis, dans la plupart des cas, ce jugement dépend donc largement des variables contextuelles et situationnelles, y compris

le mode d'accomplissement de l'acte : une excuse ou un remerciement dits du bout des lèvres font rarement l'impression d'être polis. Il en va de même des compliments ironiques du genre « Excuse-moi, je ne suis pas si parfaite que toi! ». Voire, dans certaines situations, c'est précisément la politesse qui constitue un comportement déviant : l'emploi inapproprié d'une formule de politesse là où elle n'est pas nécessaire constitue un cas d'*hyperpolitesse* (Meier, 1995a), comportement qui opère une mise à distance de l'interlocuteur et devient susceptible de produire des effets d'impolitesse. L'évaluation de chaque cas considéré doit en somme tenir compte de l'influence simultanée de facteurs aussi divers que : (1) la relation interpersonnelle des interactants sur le triple axe relationnel proposé par Kerbrat-Orecchioni (1992 : 35-36) : horizontal, vertical et conflictuel vs consensuel ; (2) leurs rôles respectifs dans l'échange considéré ; (3) leur histoire conversationnelle commune, faite des divers échanges maintenus précédemment et qui constitue pour eux aussi bien un arrière-plan de connaissances partagées qu'un horizon d'attentes ; (4) l'ensemble contextuel du « déjà-dit » dans l'échange en cours ; (5) les choix opérés au niveau de l'accompagnement prosodique et mimique de l'énoncé ; (6) le cadre spatio-temporel dans lequel se déroule la communication. Il faut également tenir compte d'un aspect essentiel : la politesse n'est pas un comportement unidirectionnel, bien au contraire, comme tout autre comportement interactif, elle appelle des réactions en retour. Un acte quelconque peut s'instituer en FTA selon l'interprétation et les réactions du locuteur auquel il s'adresse. Inversement, un manque de réaction invalide l'intentionnalité plus ou moins affichée d'un FTA.

À ces variables, Kasper (1990) ajoute encore le type de discours comme facteur exerçant une influence directe sur les choix langagiers et comportementaux des interlocuteurs ainsi que sur la présence, plus ou moins nécessaire, des stratégies de politesse. À partir de la distinction établie par Lakoff (1989), entre discours *transactionnel* –dont le but essentiel est de transmettre une information– et discours *interactionnel* –essentiellement orienté vers l'établissement et le maintien de relations sociales–, Kasper signale que le premier est notamment régi par le Principe de Coopération, alors que le second accorde la primauté au Principe de Politesse. Les pratiques discursives peuvent ainsi être placées sur une échelle dont les extrêmes seraient respectivement constitués par l'absence de politesse dans les échanges purement informationnels, et par la prééminence de la politesse dans les échanges de nature phatique (Kasper, 1990 : 205-206).

Les remarques qui précèdent permettent de constater que « communiquer » est un processus beaucoup plus complexe que ne le laissent supposer nos habitudes langagières. Il ne s'agit point seulement de l'utilisation d'une langue concrète en vue de la construction d'un message. La communication fait intervenir non seulement le code linguistique, mais aussi des normes et des principes socioculturels, des données relationnelles, psychologiques, spatio-temporelles, non verbales... La situation de communication se définit par son dynamisme, par l'évolution constante de ses composantes : modifications des variables psychologiques et sociales, alternances dans les prises de parole, déplacements physiques, changements de thème, variations de ton et de registre, rapprochements et éloignements sur l'axe relationnel composent

une chorégraphie complexe dont les mouvements sont pourtant généralement exécutés avec une extraordinaire souplesse. En effet, à y regarder de près, nous devons manier simultanément un tel nombre de variables qu'il y aurait lieu de s'étonner que la communication réussisse. Et cependant elle réussit le plus souvent. Constamment inscrits dans divers « circuits » de communication nous déployons diverses stratégies – d'expression, d'interprétation, de négociation, de politesse...– progressivement acquises au cours de notre développement cognitif qui conforment, en somme, notre compétence de communication. Or étant donné l'influence capitale des différences interculturelles, qu'en est-il de cette compétence lorsque nous sommes confrontés à une langue étrangère ?

Les recherches menées dans le domaine de la didactique de langues ont prouvé que la communication en langue étrangère ne saurait, pas plus qu'en langue maternelle, se borner à l'apprentissage du « code linguistique » avec son lexique et ses règles phonétiques, grammaticales, syntaxiques. Cette compétence doit nécessairement être élargie par l'acquisition parallèle de compléments discursifs, socioculturels et stratégiques qui permettent d'obtenir en langue étrangère les mêmes capacités communicatives que nous déployons en langue maternelle, une compétence de communication qui n'engage pas seulement un savoir « encyclopédique », mais un savoir-faire permettant de saisir la langue dans ses conditions d'emploi. Cette langue en emploi implique également « *des usages, des règles implicites, une étiquette que nous connaissons très superficiellement quand il s'agit de la culture de l'Autre* ». (Cortès, 2008 : 56). Plus les systèmes culturels de la langue maternelle et de la langue cible sont éloignés (cas du japonais et du français, par exemple, tel que l'évoque Cortès, 2008), plus le risque de malentendus interculturels se fait sentir. La tolérance envers la culture étrangère, l'ouverture d'esprit et le dépassement de clichés et de stéréotypes (manifestations élargies, pour ainsi dire, de la politesse) reviennent sous forme d'objectifs dans les programmes de langues étrangères, mais où en sommes-nous réellement ? Voyons, à cet égard, ce que propose le *CECR*.

### La politesse et le Cadre européen commun de référence (CECR)

Bien que réduite à une définition assez sommaire<sup>4</sup>, la politesse, en tant que composante de la compétence sociolinguistique<sup>5</sup>, apparaît comme un facteur capital de la communication : « *Sensible aux normes sociales (règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une communauté), la composante sociolinguistique affecte fortement toute communication langagière entre représentants de cultures différentes, même si c'est souvent à l'insu des participants eux-mêmes* » (*CECR* :18).

Tout en évitant un métalangage qui s'avèrerait sans doute déroutant pour certains lecteurs/utilisateurs du *CECR*, les auteurs reprennent néanmoins de façon implicite les postulats des théories linguistiques et le concept de face dans leur explication des règles de politesse. La politesse positive se caractérise ainsi par des actions que nous pouvons reconnaître comme étant orientées



vers la face positive (« montrer de l'intérêt pour la santé de l'autre, etc. ; partager expérience et soucis, etc. ; exprimer admiration, affection, gratitude, etc. ») et négative (« offrir des cadeaux, promettre des faveurs, une invitation, etc. »). La politesse négative, dans sa double dimension, abstentionniste et réparatrice, est envisagée sous l'étiquette « politesse par défaut » : « éviter les comportements de pouvoir qui font perdre la face (dogmatisme, ordres directs, etc.) ; exprimer un regret, s'excuser pour un comportement de pouvoir (correction, contradiction, interdiction, etc.) ; éluder, chercher des échappatoires, etc. ».

La définition de l'impolitesse demeure, quant à elle, trop attachée à l'image d'un acte délibéré, repérable à travers l'accomplissement de divers FTAs fournis en exemple (« brusquerie, franchise excessive, expression du mépris, du dégoût, réclamation et réprimande, colère déclarée, impatience ») et de FFAs auto-adressés (« affirmation de supériorité ») (CECR : 94). Ce type d'impolitesse, sciemment exercée, que nous pouvons classer, tout comme la politesse, en *positive* –celle qui « consiste à accomplir un FTA non adouci, ou même «durci» – et *négative* –celle qui « consiste à s'abstenir de produire un acte rituel attendu (salutation, excuse, remerciement, compliment, etc.) » (Kerbrat-Orecchioni, 1995 : 77) s'institue en comportement très marqué, provoquant chez le récepteur divers degrés de malaise.

Un trait remarquable sans doute, malgré le niveau de généralité du CECR et malgré cette description quelque peu restrictive de l'impolitesse, est constitué par la prise en compte des situations où l'apprenant serait amené à exercer l'impolitesse : les utilisateurs du Cadre envisageront « *les formes d'impolitesse que les apprenants devront a. reconnaître et comprendre, b. utiliser s'ils le souhaitent, en connaissance de cause, ou dont ils auront besoin ou dont ils devront disposer* » (CECR : 96). En effet, il existe des circonstances où l'impolitesse constitue précisément le comportement attendu<sup>6</sup>. Cortès (2008) signale ainsi par exemple l'influence que le féminisme et le jeunisme ont sur les nouveaux usages langagiers, emblèmes d'une lutte identitaire, et les normes de bienséance qui leur sont associées (cf. également Laffite et Younsi, 2004). Il en va de même « *lorsqu'on est entre pairs et qu'on veut faire simple, sans manière, convivial, peuple, un bon connaisseur de la langue doit être capable de jouer sur les registres lexicaux les plus gras sans craindre de choquer quiconque. Il honorera même le contrat tacite de bonne ambiance passé avec ses commensaux en mettant une bonne louche de vulgarité conviviale dans son langage* » (Cortès, 2008 : 51). Il se peut également que l'impolitesse se trouve être plus ou moins justifiée et légitime : tel est par exemple le cas lorsque le comportement impoli apparaît comme mécanisme d'autodéfense en réponse à une agression de l'allocutaire –ce qui reviendrait en somme à appliquer la loi du talion : FTA pour FTA–, ou comme sanction portée à l'égard d'une violation flagrante d'un principe conversationnel. Notre perception d'un acte d'impolitesse varie donc lorsque nous l'envisageons à la lumière de son caractère « agressif » ou « défensif », initiatif ou réactif : « Rudeness is subject to negative social sanction if it is «self-initiated», i.e. if no event that would license the unmuted expression of aggressive affect is publicly noticeable. In response to someone else's rude behavior, however, «reactive» rudeness is seen

as legitimate » (Kasper, 1990: 209). L'impolitesse peut enfin apparaître comme stratégie, ce que Kasper (1990 : 210) nomme « strategic rudeness », en vue de la consécution d'un certain but. Ce comportement a été particulièrement illustré par les études de Lakoff (1989) sur les discours dans les tribunaux américains. Dans ce cas, la fin justifie les moyens, la politesse s'efface devant le besoin de montrer l'innocence ou la culpabilité de l'accusé.

Ces nuances ajoutent sans doute au profil de compétences d'un apprenant de langue étrangère de nouvelles touches. Dans le parcours qui va du niveau A1 des compétences sociolinguistiques — « *Peut établir un contact social de base en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires; accueil et prise de congé, présentations et dire «merci», «s'il vous plaît», «excusez-moi», etc.* » — au C2 —« *Manifeste une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et dialectales avec la conscience des niveaux connotatifs de sens. Apprécie complètement les implications sociolinguistiques et socioculturelles de la langue utilisée par les locuteurs natifs et peut réagir en conséquence* » (CECR : 95)—, il y aura lieu sans doute d'élargir l'éventail des règles de politesse, limitées au premier niveau à l'acquisition de quelques formules rituelles, pour y intégrer (comment ? cela fournirait certainement matière à une assez longue discussion...) l'impolitesse, non plus en tant que comportement « hors-la-loi », mais comme réaction parfois légitime, parfois identitaire, parfois calculée, toujours signifiante. Nous nous joignons donc, pour conclure, aux vœux (pieux ?) de Cortès (2008 : 58) : « *Comme on le voit, les possibilités de jeu avec la politesse sont infinies et je crois et espère que dans les classes de FLE des années à venir on ne traitera plus à la légère cette figure emblématique du fonctionnement social de toute communauté* ».

## Notes

<sup>1</sup> Courants qui rassemblent des approches diversifiées du phénomène interactionnel telles que l'approche psychologique de l'école de Palo Alto (Bateson, Jackson, Watzlawick), les approches anthropologiques et ethnosociologiques (Hymes, Gumperz, Goffman, Sacks, Schegloff et Jefferson, Labov, etc.), les approches linguistiques (Ecole de Genève, Lyon), ou philosophiques (Austin, Searle, Grice, Jacques). Cf. à cet égard Winkin (1981 : 13-109), Kerbrat-Orecchioni, (1996 : 10-15).

<sup>2</sup> À titre d'exemple, cf. : G. Della Casa (1666) *Galatée, ou l'Art de plaire dans la conversation*. Paris : René Guignard ; (1681) *Traité de la civilité nouvellement dressé d'une manière exacte & méthodique & suivant les regles de l'usage vivant*, Lyon : Jean Certe ; F. de Fenne (1690) *Entretiens familiers pour les Amateurs de la langue Française, divisés en deux parties, dont la première contient un Abrégé des Regles & des Observations de la Grammaire & L'autre la Manière dont on se doit gouverner parmi le beau monde*. Leyde : Corneille Boutesteyn ; J. Rostaing (18??) *Manuel de la politesse, des usages du monde et du savoir-vivre, par Madame J.-J. Lambert*. Paris : Delarue ; Baronne Staffe (1891) *Usages du monde. Règles du savoir-vivre dans la société moderne*. Paris : Victor-Havard. (24<sup>e</sup> éd.).

<sup>3</sup> Pour une révision de ces critiques, cf. Kasper (1990), Meier (1995b), Escandell-Vidal (1996), ou Spencer-Oatey (2002) entre autres.

<sup>4</sup> « Les règles de politesse fournissent une des raisons les plus importantes pour s'éloigner du « principe de coopération » [...] Elles varient d'une culture à l'autre et sont la source fréquente de malentendus interethniques, en particulier quand l'expression de la politesse est prise au pied de la lettre » (CECR : 93).

<sup>5</sup> Compétence qui englobe, outre les règles de politesse, le bon usage des marqueurs de relations sociales (qui n'en seraient en somme qu'une manifestation), et la capacité à déceler les connotations contenues dans les expressions de la sagesse populaire, à bien maîtriser, selon la situation, les

différences de registre et à surmonter les difficultés posées par des diversités dialectales.

<sup>6</sup> Cf. également, au sujet de l'impolitesse, J. Culpeper (1996). « Towards an anatomy of impoliteness ». *Journal of Pragmatics*, 25, pp. 349-367.

## Bibliographie

Brown, P., Levinson, S. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.

Conseil de l'Europe. 2000. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

<http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf> (Consulté le 30 novembre 2008)

Cortès, J. 2008. « Mouche ton nez, dis bonjour à la dame ! » Réflexions didactologiques sur la politesse et sur sa vision spéculaire. *Synergies Espagne*, n°1, pp. 47-58.

Escandell Vidal, V. 1996. « Towards a Cognitive Approach to Politeness ». *Language Sciences*, vol. 18, n° 3-4, pp. 629-650.

Fraser, B. 1990. « Perspectives on politeness ». *Journal of Pragmatics*, n° 14, pp. 219-236.

Goffman, E. 1967. *Interaction ritual: essays on face-to-face behaviour*. New York: Doubleday.

Grice, H.P. 1975. Logic and conversation. In P. Cole et J.L. Morgan (éds.) *Syntax and Semantics: Speech Acts*, vol. 3. New York: Academic Press, pp. 41-58.

Jacques, F. 1988. Trois stratégies interactionnelles : conversation, négociation, dialogue. In J. Cosnier et al. (dir.) *Échanges sur la conversation*. Paris : Éd. du CNRS., pp. 45-68.

Kasper, G. 1990. « Linguistic politeness: Current Research Issues ». *Journal of Pragmatics*, n° 14, pp. 193-218.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1992. *Les interactions verbales II*. Paris : A. Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1995. « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue ». *Cahiers de Linguistique Française*, n° 16-17, pp. 69-88.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1996. *La conversation*. Paris : Seuil.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Laffite, R., Younsi, K. 2004. Quoi ! Comment ! La langue des jeunes ! In : *Bien ou quoi? La langue des jeunes à Ivry et Vitry-sur-Seine*, Pantin : SELEFA.

<http://pagesperso-orange.fr/roland.laffitte/EduclJ01.htm> (Consulté le 30 novembre 2008)

Lakoff, R. 1989. « The limits of politeness: Therapeutic and courtroom discourse ». *Multilingua*, n° 8, pp. 101-129.

Meier A.J. 1995a. « Defining politeness: Universality in appropriateness ». *Language Sciences*, vol. 17, n° 4, pp. 345-356.

Meier, A.J. 1995b. « Passages of Politeness ». *Journal of Pragmatics*, n° 24, pp. 381-392.

Spencer-Oatey, H. 2002. « Managing rapport in talk: Using rapport sensitive incidents to explore the motivational concerns underlying the management of relations ». *Journal of Pragmatics*, n° 34, pp. 529-545.

Sperber, D., Wilson, D. 1989. *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit (trad. de l'anglais, *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 1986).

Winkin, Y. (dir.) 1981. *La nouvelle communication*. Paris : Seuil.